Recherches ultimes Recherches sublimes

2022

Table des matières

Projet européen KA2 5
Les associations partenaires 5
Le calendrier 6
Retour du projet après-coup 6
CC-BY 2024 8

Projet européen KA2

De janvier 2025 à décembre 2026, Flux et Gwennili coopèrent avec des associations portugaises pour la réalisation d'un projet européen dans le cadre du programme Erasmus+.

Le programme Erasmus+ est un dispositif européen qui finance différents formats de coopération entre structures de différents pays européens et voisins. Nous avons répondu à l'appel à projets “Partenariat Stratégique simplifié”, qui vise à soutenir le renforcement de la coopération entre structures de 2 pays européens, grâce à une enveloppe financière de 60000€ pour un projet à réaliser sur 24 mois maximum.

Dans notre cas, Gwennili a coordonné ce dossier en partenariat, localement, avec Flux, et au Portugal avec l'association Associação Faísca Voadora et son réseau dans la région de Setúbal.

Notre projet de “partenariat stratégique”, appelé « Comment construire et faire vivre un espace en commun ? Outils d’inclusion, de participation et de transmission » se structure sur deux ans, autour d'activités locales à Quimper et à Setúbal (Portugal), et de plusieurs activités en mobilité. Pendant ces activités en mobilité, des personnes bénévoles, volontaires, salariées, stagiaires des associations se déplacent en groupe jusqu'au territoire partenaire, pour vivre des ateliers et visites en lien avec les différents aspects de la construction d'espaces communs, inclusifs, participatifs.

L'objectif de ce partenariat est de permettre aux différentes associations impliquées de :

- renforcer les partenariats locaux,
- découvrir des façons de faire dans un autre contexte,
- mieux comprendre leur propre contexte, leurs propres spécificités, via l'échange avec des personnes et structures d'autres contextes,
- renforcer les questions d'inclusion et d'interculturalité,
- apprendre sur la participation des jeunes et le rôle du travail jeunesse.

Les associations partenaires

Les associations impliquées se situent sur deux territoires : Quimper et alentours / Setúbal et alentours. Le partenariat se construit en miroir : en Bretagne comme au Portugal, une association spécialisée dans les projets interculturels internationaux (Gwennili, Faísca Voadora) fait le lien avec plusieurs associations locales (Flux, LPL, CTEFS / All Aboard, Castor, Municipalité de Setúbal).

Le calendrier

Sur les deux territoires, des activités locales ont eu lieu tout au long des deux ans de projet. Des activités en mobilité ont aussi eu lieu :

Mai 2025 : un groupe de personnes représentant 4 associations portugaises et la municipalité de Setúbal a passé une semaine à Quimper pour un programme composé d'ateliers interculturels, visites, temps d'échange avec des personnes des associations de FLUX et d'espaces locaux. Cela nous a permis d'aller visiter notamment : Le Parallèle (Redon), La Balise (Concarneau), Chemins de Faire (Rosporden).

Novembre 2025 : un groupe de personnes représentant plusieurs associations et collectifs membres de FLUX ainsi qu'une structure jeunesse de Quimper a passé une semaine à Setúbal pour un programme composé d'ateliers interculturels, visites, temps d'échanges avec des personnes des associations de Setubal et alentours. Cela nous a permis d'aller visiter notamment : la SEIES (Setúbal), le FabLab Lisboa (Lisbonne), la Quinta Maravilha (Palmela).

Mars 2026 : un groupe de personnes représentant des associations de FLUX, des jeunes, et une structure de travail jeunesse de Quimper a passé une semaine à Setúbal dans le cadre de la programmation du “Mois de la Jeunesse” de Setúbal, avec l'animation d'ateliers radio et autres événements locaux.

Juin 2026 : une semaine de travail hybride sur la documentation et la dissémination.

Retour du projet après-coup

Ce projet nous a apporté sur de nombreux points. Cela nous a enrichi sur la question de l'interculturalité en nous questionnant également sur notre propre définition de ce concept. Nous avons été amené à affirmer notre connaissance de notre tissu local. Ce projet nous a permis également de financer des activités communes entre plusieurs acteurs.

Grâce à ce projet européen nous avons pu trouver un financement des activités non essentielles. Nous avons dégagé du temps pour gérer des temps collectifs d'échange et de réflexion. Nous avons également appris à être flexible. Nous annonçons un calendrier d'activités que nous savons souple et ouvert aux besoins qui émergent au fur et à mesure.

N'oublions pas les différents aléas que nous avons rencontrés durant cette phase. La rencontre de plusieurs acteurs nécessitent de la mise en commun de temps et d'organiser des réunions. Comment concilier simplement plusieurs agendas dans des rencontres impliquant plusieurs associations ? Nous avons été également confrontés à la réalité professionnelle et la mobilité: les équipes changent. D'un autre côté, nous avons également rencontré des difficultés du côté des participants. Celleux-ci

pouvaient avoir des attentes très différentes, des expériences différentes et par conséquent des besoins variables qu'il fallait pourtant écouter et tenter d'y répondre.

Si cette expérience enrichissante et intense vous tente, nous vous conseillons d'identifier les rôles que chaque personne est prête à accueillir au sein de son collectif afin de bien cadrer ses tâches et se répartir les responsabilités. De se demander comment sera prise en charge la communication dans un projet linguistique où chacun parle une langue maternelle différente et maîtrise plus ou moins la langue de l'autre, de s'interroger sur la nécessité et la qualité de la traduction et sa prise en charge. Lorsqu'il y a un financement public il y a nécessairement des contre-parties et donc de la gestion et du suivi auprès du financeur. Il faut impérativement au préalable se demander qui et comment sera fait cette gestion. Idéalement et régulièrement organiser le suivi du projet en définissant les besoins, clarifiant les indicateurs et analysant les diagnostics des différentes étapes du projet imposés par le ou les subventionneurs.

CC-BY 2024